

91 janv. 79

Belgique

L. S.

Monsieur et cher abbé

Ce jourd'hui vingt un janvier j'ai reçu votre lettre du 15 -
dans laquelle vous me parlez d'un Manuscrit Breton dont
Monsieur ne seroit point l'auteur. Si au commencement
du Manuscrit il y a des prières pour le Matin et le soir,
une explication des cérémonies de la Messe avec des prières
analogues, s'il y trouve des instructions pour les sacrements
de pénitence et de l'Eucharistie avec des prières pour les Bien-
heureux, enfin s'il y a trois ou quatre cahiers renfermant tout
ce qui concerne la Messe, les sacrements susdits, les vœux et
d'autres prières, je reconnois que j'en suis l'auteur. J'ai donc fait
à Mr Plot ou Mais d'act dernier, Mais il a été loin, et très
loin de ma pensée de vouloir les faire imprimer sans l'aveu
et l'autorisation de Monsieur. Je ne veux pas être un innovateur.
Je trouve qu'il en existe et qu'il n'en a existé que trop. La preuve
que je n'ai pas voulu faire imprimer le Manuscrit sans qu'il
fût examiné par Monsieur ou quelqu'un de sa part, c'est qu'on
le remettant à Mr Plot, je lui recommandai bien de le présenter
à Sa Grandeur, et de ne l'imprimer qu'après son approbation.
Ce qu'il a fait en effet, puis qu'il l'a entre les Mains. Si je l'ai remis à
Mr Plot, si je l'ai prié de faire mon nom, ce n'est pas parce que j'en ai eu

De le présenter moi même à Monsiegnur, ce n'est pas que ^{par} ignorance
~~tenus~~ la nécessité de son approbation, Mais c'est que je ne voudrais
pas faire parade de mon nom &c. j'ai trop peu de confiance
en moi même pour avoir la ridicule présomption de faire imprimer
quelque chose que le Sois sur la Religion à l'insu de mes Supérieurs.
Voilà, Mon Cher ami, Mes Sentiments que Monsiegnur approuve ou
désapprouve, je lui ai soumis mon travail à cette fin. pour moi
je voudrais lui soumettre toutes mes instructions avant de les faire.
je voudrais les prêcher toutes en sa présence afin qu'il eût la bonté
de m'avertir des fautes que je ferai. J'ai feuilleté tous les livres
Bretons Communs, et je n'en ai trouvé aucun qui fût propre à assister à la
Messe, à en donner une Connaissance Claire, non plus que pour
approcher des Sacraments avec une Connaissance Claire pour les recevoir
comme il faut. Aidé de ce J'ai fait le susdit Manuscrit pour l'utilité
de nos Bretons. J'ai cru très utile à la gloire de Dieu & au salut
de mon prochain. je prie Dieu de considérer mon intention & Monsiegnur
de m'excuser. S'il y a des erreurs dans mon manuscrit, je prie
très humblement sa grandeur de vouloir bien elle les Marquer. Car je ne
veux pas enseigner des hérésies, ni des Maximes hérétiques. Si le
Manuscrit est susceptible d'être corrigé, et qu'on l'imprime ensuite, les
petites Connaissances que j'ai acquises de nos Bretons, me persuadent
que le livre sera beaucoup Reperché, une fois qu'il sera connu.
Ainsi que Monsiegnur fut nommé à l'évêché quinquante, je l'avois fait
présenter ^{par} M^r Chapotain, Monsieur l'abbé de Cromelin qui, l'ayant
fait examiner par Monsieur l'abbé Henri, donna un permis de
l'imprimer. Ce qui empêcha de l'imprimer c'est qu'il s'y trouva beaucoup de
Ratures, qui obligèrent de le transcrire. le jubilé étant survenu, je n'eus
pas le temps de me livrer à ce travail. voilà la Cause que je lui présente
une seconde fois, en Recommandant toujours de faire mon nom. Car
je vous prie aussi de vouloir bien faire, qu'il soit imprimé ou non

Monsieur en est le Souverain arbitre.

Mme. Bonne. il est tenu que j'en ^{te} prende un peu de repos.
Veuillez Bien, Mon Cher ami, Me Donner un petit mot de
réponse. et agréer les très humbles respects avec lesquels

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et
Cher abbé, votre très humble et
très obéissant serviteur
Cusgorne
père

M. de la Roche 21 janvier
1829

1829

2

Mr. J. C. M. GORDON
P. 29

Monsieur l'abbé d'Orléans
Secrétaire de M. de la Roche
De quimper, au Palais Episcopal de
quimper -

23

ROSTORDEN

23

titile